

Montréal, le 2 juillet 2003

Madame Louise Roy  
Commissaire  
Office de Consultation Publique de Montréal  
Présidente des consultations sur le projet de réaménagement du site de Tennis Canada au Parc Jarry

---

***Prise de position présentée par la CDEC Centre-Nord en ce qui à trait au projet de réaménagement du site de Tennis Canada au parc Jarry***

---

Fondée en 1989, la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) Centre-Nord a pour mission de développer et de consolider l'activité économique et l'emploi dans les quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension, de soutenir le développement socio-économique de la population locale, ainsi que de lutter contre l'exclusion sociale. Nos objectifs sont de :

- Regrouper des citoyens et citoyennes et des représentants et représentantes des organismes de l'arrondissement intéressés au développement économique communautaire;
- Favoriser la prise en charge du développement économique local par les populations du milieu;
- Stimuler la création d'emplois de qualité et stables par l'entremise d'une concertation locale;
- Promouvoir et engendrer des initiatives socio-économiques locales, en leur fournissant un appui technique et financier;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, et à l'expansion et à la consolidation du tissu socio-économique des quartiers desservis;
- Rejoindre les populations cibles afin de les impliquer dans ce processus;
- Travailler afin d'augmenter l'employabilité de personnes issues de groupes sociaux défavorisés;
- Administrer tout autre mandat, programme ou activité compatible avec ses buts et objectifs.

Notre conseil d'administration est chargé du suivi de la gestion des affaires de la CDÉC. Celui-ci est élu en assemblée générale annuelle et est composé par les forces vives de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension. Ses membres sont issus des secteurs communautaires, des affaires, syndical, de la santé et des services sociaux, de l'éducation, d'organismes ethnoculturel, du municipal, de la culture et de résidants.

Notre corporation souhaite aujourd'hui s'exprimer sur le projet de Tennis Canada en fonction de sa mission de ses buts et objectifs qui sont de soutenir le développement socio-économique dans l'arrondissement.

D'une part, notre corporation considère que Tennis Canada représente pour l'arrondissement, la Ville de Montréal et le Québec des millions de dollars en retombées économiques et sociales. Sur le plan économique et social, Tennis Canada est un acteur important. Les activités de Tennis

Canada représentent plusieurs dizaines de millions de dollars à l'échelle de la ville et du Québec et plus de un demi-million de dollars pour les quartiers environnants en retombées économiques. Le rayonnement international des activités de Tennis Canada se répercute de façon positive pour l'ensemble de la région et les retombées économiques et sociales d'un événement comme les Internationaux du Canada sont majeures.

D'autre part, le projet de Tennis Canada présente plusieurs aspects positifs en ce qu'il facilitera la circulation piétonne entre le quartier Parc-Extension et le parc Jarry, que le nouveau court # 1 pourra servir amphithéâtre pour des activités communautaires, culturelles et sportives, et qu'il offrira aux citoyens et aux écoles voisines de l'arrondissement la possibilité d'accéder à des courts supplémentaires.

En sus de cet apport important, il appert que Tennis Canada désire s'impliquer davantage dans la communauté. Il est déjà convenu que notre corporation et Tennis Canada travailleront ensemble pour bonifier les retombées sociales, culturelles et économiques plus spécifiques à l'arrondissement. Ce travail se fera de concert avec les organismes socioéconomiques, les services municipaux et les regroupements de citoyens de l'arrondissement. Éventuellement, ce travail pourrait déboucher sur la création d'un comité d'action.

Considérant les impacts positifs sur le plan économique et social, les efforts notables du promoteur pour intégrer les préoccupations exprimées par les divers intervenants et citoyens au projet, ainsi que la volonté de Tennis Canada à bonifier les retombées sociales et économiques avec la collaboration des forces vives du milieu, notre corporation recommande à l'Office de consultation publique de Montréal d'accueillir favorablement le projet de réaménagement et de développement des installations tennistiques de Tennis Canada au parc Jarry.

Je demeure disponible pour toute information complémentaire.

Le directeur général

Denis Sirois